



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame **Véronique RODTS** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue de Longwy 32, bte 11 à 6790 AUBANGE, et cadastré 1e division, section A n°1887F.

Le projet consiste en la **régularisation de la pose d'une pergola et d'une rambarde**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Motifs de l'annonce de Projet** : Écarts au Guide Communal d'Urbanisme :

- Utilisation de l'aluminium comme matériau pour la réalisation de la pergola ;
- Toiture de la pergola en plexiglas.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/08/2026 au 06/09/2026 au Collège communal (référence du dossier 146/26)** : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 17/08/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)

**Situation existante à régulariser**

